



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET
Pôle de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 5 janvier 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMMUNE DE PLOBSHEIM ELECTION MUNICIPALE et COMMUNAUTAIRE PARTIELLE INTEGRALE

Les électeurs de la commune de PLOBSHEIM, sont convoqués le **dimanche 1^{er} février 2015** et, en cas de second tour, le **dimanche 8 février 2015**, en vue de procéder à l'élection partielle intégrale des conseillers municipaux et du conseiller communautaire suite à l'annulation définitive des élections de mars 2014 par le Conseil d'Etat.

Le scrutin se déroulera dans les trois bureaux de vote de la commune situés à la salle des fêtes 1a rue du Moulin. Il sera ouvert à 8 heures et clos à 18 heures.

Le dépôt des listes de candidature se fera à la préfecture du Bas-Rhin, bureau 226, aux dates et horaires suivants :

- du lundi 12 au mercredi 14 janvier de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 et le jeudi 15 janvier de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00,

- en cas de second tour le lundi 2 février de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 et le mardi 3 février de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 18h00.

Le nombre de sièges à pourvoir est de 27 conseillers municipaux et 1 conseiller communautaire.

Chaque liste devra être composée alternativement d'un candidat de chaque sexe et comporter :

- 27 candidats au siège de conseiller municipal,
- 1 candidat au siège de conseiller communautaire **plus un suppléant.**

Un tirage au sort aura lieu le jeudi 15 janvier 2015 à 18 h 15 à la préfecture pour attribuer les emplacements d'affichage.